

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé
de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente
en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

19/02/2014

19/02/2014

2014.0102

1. Intitulé du projet

Réalisation de 26 maisons individuelles
Rue de l'Eglise - Sainte Marie Kerque - 62 370

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom GERMOND

Prénom Pierre-Henry

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BOUYGUES IMMOBILIER

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. GERMOND Pierre-Henry, directeur de programmes

RCS / SIRET 562 091 546 00738

Forme juridique SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

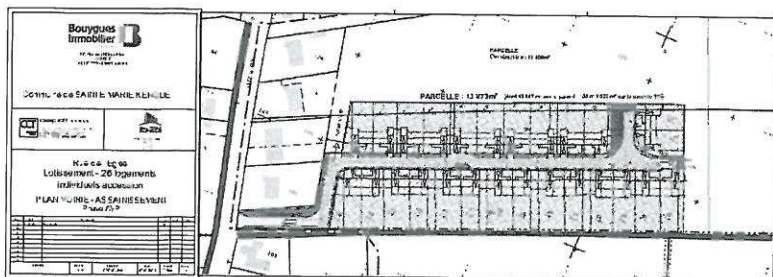
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° d) Infrastructure Routière	Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 km Projet de création d'une route d'une longueur de 250 m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réalisation opération de 26 maisons individuelles
(4 T3 / 12 T4 / 10 T5)



Handwritten signature or mark.

4.2 Objectifs du projet

Réalisation de 26 maisons d'habitations et de leur voie d'accès.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont prévus sur une durée de 12 mois environ afin de permettre la viabilisation et la construction de l'ensemble des habitations ; ainsi que la mise en place de l'ensemble des espaces publics interne à l'opération (voirie et trottoirs).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

26 maisons individuelles à destination des agents EDF

Groupement de maisons jumelées constitués d'un rez-de-chaussée et d'un étage droit avec combles non-aménagés.

Le niveau de performance énergétique est de niveau BBC RT2012.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire et dossier au titre de la loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface Totale :	13 873 m ²
Longueur de voirie :	250 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	
	Long.	Lat.
Rue de l'Eglise 62 370 SAINTE MARIE KERQUE	2° 8' 21,00487"	50° 53' 54,19518"
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :	
	Point de départ : Long. 2° 8' 15,35978"	Lat. 50° 53' 51,39985"
	Point d'arrivée : Long. 2° 8' 26,65641"	Lat. 50° 53' 55,82364"
Communes traversées :		

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Programme de travaux du permis de construire

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

7

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'usage actuel du terrain est une prairie

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

*Parcelle en zone 1AU
PLU de la commune*

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>ZNIEFF 2 Plane Maritime Flamande de Watten, Loon Plage et Oye Plage</i>
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X	<input type="checkbox"/>	<i>La prairie n'est pas une zone humide le fossé en limite nord est potentiellement une zone humide sur la base du critère floristique. La surface concernée n'excédera pas 200 m² (200 m de long sur 1 mètre de large)</i>
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	X	

9

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	X	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	<input type="checkbox"/>	<i>Espace destiné à l'urbanisation</i>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	<input type="checkbox"/>	<i>Uniquement durant la période de travaux</i>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	X	

7

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X	<input type="checkbox"/>	<i>Rejet à débit limité à 1L/s/ha dans le watergang le Wissocq appartenant à la première section de wateringues du Pas de Calais.</i>
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	X	

2

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, aux vues de l'ensemble des éléments décrit précédemment, le projet n'aura pas d'impact sur l'environnement.

La zone sur laquelle le projet sera réalisé ne présente pas d'éléments environnementaux à préserver.

J

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

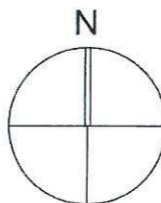
Fait à Wasquehal le, 14 février 2014

Signature





PARCELLE : 13 267m² (dont 12 296 m² sur la parcelle 144 et 971 m² sur la parcelle 125)



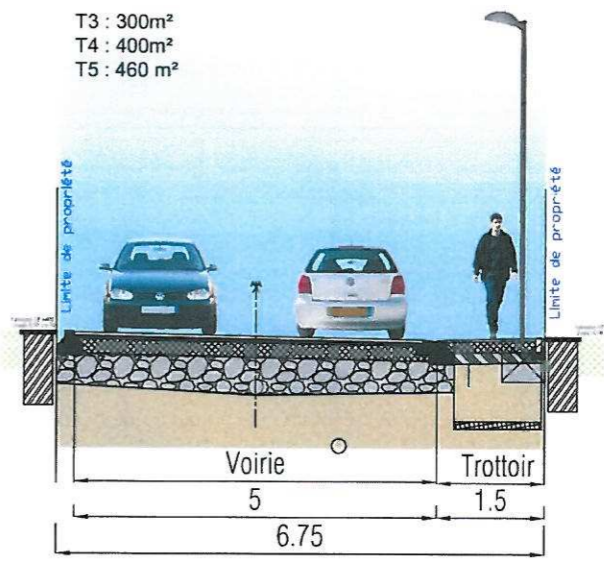
Réglementaire:

- Foncier env. 13 267 m²
(Mesure graphique à Confirmer par le géomètre)
- ZONE 1 UA - Pas de COS
- Emprise au sol maxi 50 %
- 1 place visiteur pour 4 logements
- 1 place de stationnement

LOTS	SURFACE PARCELLE	LOTS	SURFACE PARCELLE
01	401	14	461
02	402	15	461
03	402	16	460
04	402	17	460
05	330	18	460
06	330	19	460
07	402	20	460
08	403	21	400
09	408	22	400
10	476	23	400
11	336	24	400
12	318	25	460
13	460	26	499

Surfaces parcelaires minimum hors CUD :

- T3 : 300m²
- T4 : 400m²
- T5 : 460m²



LEGENDE

Type III 1G SPERONE SH :76.41 m ² 2 logements	Type V 1G ROCHEFORT SH :105.71 m ² 10 logements	Type IV 1G BEAUVALLON SH :91.12 m ² 6 logements	Type IV 1G ESTEREL SH :90.49 m ² 6 logements	Type III 1G VALESCURE SH :75,54 m ² 2 logements

ACCESSION : 2 450.66 m² de Shab
TOTAL OPERATION : 26 Logements

20, allée du Chateau Blanc - CS 30010
F-59447 Wasquehal Cedex
T: 03.20.43.71.95 | F: 03.20.67.01.33 |

Préparé le : 3 Février 2014 à 10h15

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

#01

Plan de masse

concept archi® - sarl d'architecture

12bis, Av. de la Créativité (Parc des Moulins II) - CS 90361
F - 59669 Villeneuve d'Ascq Cedex
T. +33 (0)3.20.72.72.72 | F: +33 (0)3.20.89.23.89 |
www.concept-archi.com | contact@concept-archi.com

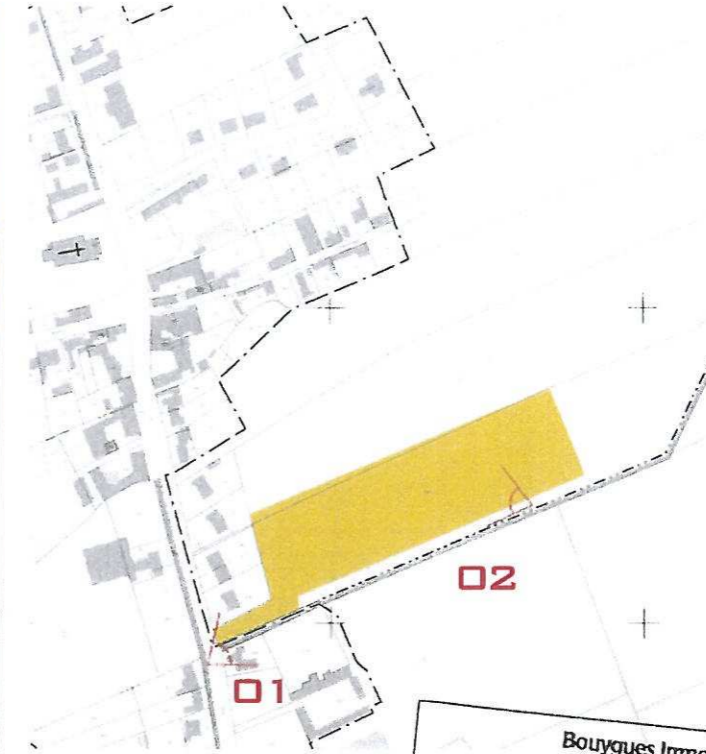
échelle : 1/1000ème
dessiné : CL

dossier : 13-10 BOI 10
date : 31.01.2014

SAINTE MARIE KERQUE
Rue de l'Eglise
26 logements individuels accession



1 - Vue lointaine depuis la rue de l'Eglise



Bouygues Immobilier
 NORD OUEST
 20, Allée du Château Blanc - CS 30010
 59447 WASQUEHAL Cedex
 Tél. 03 20 43 82 43 - Fax 03 20 67 01 33
 RCS Roubaix-Tourcoing 562 091 546 00738

Bouygues Immobilier
 20, allée du Château Blanc - CS 30010
 F-59447 Wasquehal Cedex
 T: 03.20.43.71.95 | F: 03.20.67.01.33 |



2 - Vue proche depuis le champs

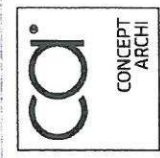
DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE
PC07&08

Centrale de Gravelines

Ville de SAINTE MARIE KERQUE
 Rue de l'Eglise
 26 logements individuels accession

Environnement proche et lointain
 dossier : 13-10 BOI 10
 date : 30.01.2014

concept archi® - sarl d'architecture
 12bis, Av. de la République (Parc des Moulins II) - CS 90381
 F - 59669 Nœux-sur-Mer Cedex
 T: +33 (0)3.20.72.72.72 | F: +33 (0)3.20.89.23.89 |
 www.concept-archi.com | contact@concept-archi.com



échelle : CL
 dessiné :

F000001 - UNICOM/LES IMMOBILIERES - 01-31-35-00 - P. Kerque - rue de l'Eglise/CDI PLESCOP - Nœux sur M. V. Ag.